

Sommaire

Notes liminaires	
Einleitende Bemerkungen	2
Didier Castella, Président du Conseil d'administration	7
Serge Collaud, Directeur général	3
Serge Collaud, Generaldirektor	10
Didier Castella, Präsident des Verwaltungsrats	1
Les principales activités de 2022	12
TPF INFRA Comptes 2022	14
Principes régissant l'établissement des comptes annuels	20
Impressum	7

Notes liminaires

Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA

Le présent rapport de gestion est un résumé du rapport de gestion officiel. Il est destiné à l'assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA du 2 juin 2023. Ce document expose les chiffres, les faits et les événements relatifs à la société Holding, ainsi que les activités des trois sociétés filles: Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA et Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. Il traite aussi de la volonté globale d'innovation de la Direction générale afin de positionner l'entreprise en tant qu'acteur de la mobilité publique fribourgeoise, dans une vision d'efficience quant à son intégration dans le réseau national. Il comprend également les résultats et bilan de la Holding et les comptes consolidés du groupe. Cette publication imprimée présente spécifiquement les comptes de Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF INFRA) SA. Le sigle TPF représente les Transports publics fribourgeois dans leur ensemble.

Einleitende Bemerkungen

Freiburgische Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG

Der vorliegende Geschäftsbericht ist für die Generalversammlung der Aktionäre der Freiburgischen Verkehrsbetriebe Holding (TPF) AG vom 2. Juni 2023 bestimmt. Er enthält die Zahlen, Fakten und Ereignisse im Zusammenhang mit der TPF-Holding sowie die Aktivitäten der drei Tochtergesellschaften: Freiburgische Verkehrsbetriebe (TPF TRAFIC) AG, Freiburgische Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG und Freiburgische Verkehrsbetriebe Immobilien (TPF IMMO) AG. Er zeigt auch die allgemeine Innovationsbereitschaft der Generaldirektion auf, um die TPF Holding als bedeutsame Akteurin der öffentlichen Mobilität im Kanton Freiburg in einer effizienzbetonten Vision und hinsichtlich ihrer Integration in das nationale Netzwerk zu positionieren. Der Geschäftsbericht präsentiert auch die Ergebnisse und die Bilanz der Holdinggesellschaft sowie die konsolidierten Abschlüsse der Gesellschaftsgruppe. Diese Printversion enthält spezifisch die Jahresrechnung der Freiburgische Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG. Mit dem Kürzel TPF werden die Freiburgischen Verkehrsbetriebe in ihrer Gesamtheit bezeichnet.



Didier Castella,

Président du Conseil d'administration

J'ai pris mes fonctions de Président du Conseil d'administration des TPF lors de l'Assemblée générale du 21 juin 2022 à la suite de la démission de Georges Godel en janvier, la Présidence ad interim étant assurée par l'actuelle Vice-présidente, Nadine Gobet. Je remercie les actionnaires de la confiance témoignée en me nommant à cette fonction. Conscient des responsabilités et des défis à relever, je me suis lancé dans cette tâche avec enthousiasme et humilité. Je tiens aussi à remercier Nadine et Georges pour le travail accompli à la tête du groupe TPF. Tous deux ont su garder le cap dans cette tempête appelée COVID-19, encore omniprésente en ce début d'année 2022.

Malgré la situation générale incertaine, les TPF ont poursuivi sans relâche leur mission de service à la population, mettant tout en œuvre pour garantir leurs prestations à la satisfaction de leurs commanditaires. Le groupe TPF a investi CHF 195 millions en 2022, confortant son rôle d'acteur majeur de l'économie fribourgeoise. Parmi ces investissements, TPF IMMO a poursuivi ses grands chantiers, notamment à Bulle et à Châtel-St-Denis, pour un montant total de CHF 38.6 millions.

TPF INFRA a investi CHF 94.5 millions. Cette somme a permis de finaliser, avec succès, les gares de Bulle et de Gruyères et de renouveler les voies entre Villars-sous-Mont et Neirivue, entre Gruyères et Enney et sur le tronçon entre La Verrerie et Vaulruz-Sud. Ces travaux d'amélioration des infrastructures offrent à la clientèle plus de confort, de sécurité et de ponctualité. En pleine inflation, dans un contexte financier difficile à la sortie de crise, les accords salariaux trouvés, à satisfaction de toutes et tous, entre les représentants du personnel, de la Direction et du Conseil d'administration démontrent la volonté commune de travailler ensemble pour le bien de l'entreprise, des collaborateur-rices et de notre clientèle.

Si en cette fin d'année, je ne peux que me réjouir du retour à la « normalité », les défis qui nous attendent sont nombreux. Ils sont surtout passionnants! Je m'engage à poursuivre les efforts de mes prédécesseurs pour que les TPF continuent d'être un employeur attractif, innovant, proche de la population et des commanditaires, tout en maintenant notre haut niveau de qualité dans toutes nos prestations.

Ces défis sont ambitieux mais à notre portée grâce à l'esprit d'équipe qui nous anime. J'ai confiance dans le professionnalisme de celles et ceux qui font les TPF: collaboratrices et collaborateurs, membres de la Direction et du Conseil d'administration. Je tiens à vous remercier, toutes et tous, pour l'excellent travail accompli durant toute l'année.



Serge Collaud,

Directeur général

Cette année 2022 restera gravée dans nos mémoires. Débutée par une réduction, très temporaire, de notre horaire en raison de la pandémie de COVID-19, elle se termine par un record de fréquentation sur nos lignes. Avec près de 34,5 millions de voyageur-euses contre près de 30 millions l'année précédente, les TPF ont transporté le plus grand nombre de personnes de toute leur histoire. Ceci a été possible grâce à un retour de la clientèle au niveau d'avant COVID ainsi qu'à l'augmentation de nos prestations. Cette reprise atteste du lien qui nous unit non seulement à notre clientèle, mais aussi à nos commanditaires. Ceux-ci n'ont eu de cesse de permettre le développement de la mobilité en nous commandant de nouvelles prestations durant les dernières années. Je leur adresse mes remerciements, ainsi qu'à nos client-es, pour cette confiance qui prouve aussi notre fort engagement et la haute qualité de notre travail.

Afin de renforcer encore ces liens avec nos client·es, nous avons entrepris une réorganisation essentielle de notre Unité Clientèle. Celle-ci nous permet de développer de nouveaux produits, d'être au plus près des attentes de chacun·e et de gagner

en efficience. D'autres efforts ont été menés en interne pour concrétiser la vision de l'entreprise 2030 qui repose sur trois piliers: la durabilité, la robustesse des réseaux, et la diversification. En ce sens, nous avons déjà franchi un certain nombre d'étapes. Le succès du déploiement de SAP, véritable colonne vertébrale financière du Groupe TPF, constitue un exemple de cette modernisation qui a mobilisé une énergie constructive indispensable à la réalisation de nos ambitions. Sans oublier la certification «Fair-ON-Pay» du Groupe TPF qui atteste que nous respectons l'égalité salariale et qui nous permet de constater une augmentation régulière et réjouissante du nombre de collaboratrices.

Cette modernisation touche de nombreux secteurs de nos activités. Au niveau ferroviaire, l'année qui se termine a notamment vu l'ouverture de la ligne jusqu'à Broc-Village. Je me réjouis déjà de vivre l'aboutissement de ce vaste programme entrepris en Gruyère et qui connaîtra son point d'orgue avec l'arrivée du train jusqu'à Broc-Fabrique en août 2023, reliant ainsi la capitale fédérale à celle du chocolat, en passant par la capitale cantonale et le Chef-lieu de la Glâne.

Les TPF ont continué d'investir dans leur secteur immobilier en poursuivant leur stratégie de réaffectation d'anciennes friches en lieux de vie, de commerces et de services à haute valeur ajoutée. L'ouverture du Velâdzo Bulle prouve cette volonté de proposer une palette d'offres modernes aux habitant-es et aux touristes, tout en valorisant la mobilité et les produits de proximité. Modernisation aussi chez TPF TRAFIC avec l'entrée en fonction de véhicules électriques à recharge rapide sur la ligne 4 de l'Agglo, l'achat de nouveaux trolleybus à batterie et le lancement d'un projet-pilote qui nous permettra de tester une technologie prometteuse: l'hydrogène. Des exemples parmi d'autres qui démontrent la volonté marquée des TPF d'être un acteur innovant et engagé dans le développement durable.

Cette année 2022 est bien jalonnée de réussites. Des moments importants qui n'auraient pas pu se concrétiser sans l'engagement quotidien de tou·tes les collaborateur·rices, de l'ensemble des cadres, des Directions des sociétés et de la Direction générale du Groupe TPF. Je vous adresse mes sincères remerciements pour ce travail qui couronne, chaque jour, notre devise « Ensemble, bâtissons votre mobilité » de réels succès!



Serge Collaud,

Generaldirektor

Das Jahr 2022 wird uns noch lange in Erinnerung bleiben. Es begann mit einer vorübergehenden Einschränkung unseres Fahrplanangebots aufgrund der Coronapandemie und endete mit einer rekordhohen Frequentierung auf unseren Linien. Mit fast 34,5 Millionen Reisenden, im Vergleich zu knapp 30 Millionen im Vorjahr, verzeichneten die TPF das höchste Passagieraufkommen ihrer Geschichte. Möglich gemacht wurde dies durch die Rückkehr der Kundenzahlen auf ein Vor-Krisen-Niveau sowie durch den Ausbau unseres Angebots. Diese Erholung zeugt von unserer Verbindung mit den Kundinnen und Kunden, sowie mit den Auftraggebern. Diese haben es uns immer und immer wieder ermöglicht, die Mobilität weiterzuentwickeln, indem sie uns in den vergangenen Jahren immer neue Leistungen bestellten. Ich möchte ihnen und auch unseren Kundinnen und Kunden meinen Dank aussprechen für ihr Vertrauen, das auch unser starkes Engagement und die hohe Qualität unserer Arbeit unter Beweis stellt.

Um die Beziehung zu unseren Kundinnen und Kunden weiter zu stärken, haben wir unsere Kundenabteilung neu organisiert. Diese Entwicklung ermöglicht es

uns, neue Produkte zu erarbeiten, näher an den Erwartungen aller Beteiligten zu sein und effizienter zu arbeiten. Intern wurden weitere Anstrengungen unternommen, um die Vision des Unternehmens für 2030 zu konkretisieren. Diese stützt sich auf drei Säulen: Nachhaltigkeit, Netzstabilität und Diversifizierung. Diesbezüglich haben wir bereits mehrere Etappen erreicht. Die erfolgreiche Einführung des SAP-Systems, das als finanzielles Rückgrat der TPF-Gruppe betrachtet werden kann, ist ein konkretes Beispiel dieser Modernisierung, die eine für die Erreichung unserer Ziele notwendige konstruktive Energie mobilisiert hat. Dann natürlich auch die «Fair-ON Pay»-Zertifizierung der TPF-Gruppe, die belegt, dass wir die Lohngleichheit einhalten. Sie ist auch Garantin dafür, dass wir einen regelmässigen und erfreulichen Anstieg der Anzahl Mitarbeiterinnen registrieren.

Die erwähnte Modernisierung berührt zahlreiche Bereiche unserer Geschäftstätigkeit. Im Bahnsektor war das Jahresende insbesondere durch die vollständige Inbetriebnahme der Bahnhöfe von Bulle und Gruyères geprägt, sowie durch die Eröffnung der Linie nach Broc-Village. Ich freue mich bereits darauf, das Ergebnis dieses umfangreichen Bauprogramms im Greyerzerland zu erleben. Denn mit der Ankunft der Züge in Broc-Fabrique im August 2023 erhält die Bundesstadt Bern eine direkte Verbindung zur Hauptstadt der Schokolade.

Die TPF haben auch in Immobilienprojekte investiert und verfolgen weiter ihre Strategie, ehemalige Industriebrachen zu neuen Lebens-, Geschäfts- und Dienstleistungsräumen mit hohem Mehrwert umzugestalten. Die Eröffnung des Velâdzo Bulle steht sinnbildlich für diesen Willen, den Einwohnerinnen und Einwohnern sowie Touristen ein modernes Angebot zu bieten und dabei die Mobilität und Produkte der Region zu fördern. Auch bei TPF TRAFIC lautete das Schlagwort Modernisierung, mit der Inbetriebnahme der schnellladenden Elektrofahrzeuge auf der Linie 4 der Agglo, dem Kauf neuer batteriebetriebener Trolleybusse und der Einführung eines Pilotprojekts, um die vielversprechende Wasserstoff-Technologie zu testen. Diese und viele andere Beispiele zeigen, wie wichtig es den TPF ist, ein innovativer und engagierter Akteur der nachhaltigen Entwicklung zu sein.

Das abgeschlossene Jahr 2022 war von Erfolgen gekrönt. Es sind wichtige Momente, die ohne das tägliche Engagement aller Mitarbeitenden, Kaderangestellten, Geschäftsführer und der Generaldirektion der TPF-Gruppe nicht möglich gewesen wären. Ich danke Ihnen allen herzlich für dieses Engagement, die unser Motto «Gemeinsam gestalten wir Ihre Mobilität» jeden Tag mit sichtbaren Erfolgen untermauert!

Didier Castella,

Präsident des Verwaltungsrats

Ich habe meine Funktion als Verwaltungsratspräsident der TPF im Juni 2022 von der aktuellen Vizepräsidentin Nadine Gobet übernommen, die nach Georges Godels Rücktritt im Januar die Interimsleitung innehatte. Ich möchte den Aktionären für das Vertrauen danken, das sie mir mit dieser Ernennung entgegengebracht haben. Im Bewusstsein der mir anvertrauten Verantwortung und der bevorstehenden Herausforderungen habe ich mich mit viel Enthusiasmus und demütigem Respekt in die Arbeit gestürzt. Ich möchte auch Nadine und Georges für die Arbeit danken, die sie in der Führung der TPF-Gruppe geleistet haben. Beiden ist es gelungen, den Kurs zu halten in diesem Wirbelsturm namens Covid-19, der auch zu Beginn des Jahres 2022 noch omnipräsent war.

Trotz der unsicheren allgemeinen Lage haben die TPF ihre Aufgaben im Dienst der Bevölkerung stets weitergeführt. Sie haben alles darangesetzt, um ihre Dienstleistungen zur Zufriedenheit der Auftraggeber zu gewährleisten. Die TPF-Gruppe hat 2022 CHF 195 Millionen investiert und dadurch ihre Rolle als

zentraler Akteur der Freiburger Wirtschaft gefestigt. Mit den Investitionen hat TPF IMMO mehrere Grossprojekte fortgeführt, so insbesondere in Bulle und in Châtel-St-Denis, für einen Gesamtbetrag von CHF 38,6 Millionen. TPF INFRA hat ihrerseits CHF 94,5 Millionen investiert. Mit diesem Betrag konnten die Arbeiten an den Bahnhöfen Bulle und Gruyères erfolgreich fertiggestellt und die Gleise zwischen Villars-sous-Mont und Neirivue, zwischen Gruyères und Enney und auf der Strecke zwischen La Verrerie und Vaulruz-Sud erneuert werden. Die Arbeiten zur Verbesserung der Infrastruktur bieten den Kunden mehr Komfort, Sicherheit und Pünktlichkeit. Mitten in der Inflation und vor einem schwierigen finanziellen Hintergrund wurden zum Ende der Coronakrise zwischen den Vertretern des Personals, der Geschäftsführung und des Verwaltungsrats Tarifabschlüsse verhandelt, die für alle Parteien zufriedenstellend waren. Dies zeugt vom Willen aller Akteure, zusammen für das Wohl des Unternehmens, der Mitarbeitenden und unserer Kundinnen und Kunden an einem Strang zu ziehen.

Obwohl ich mich zum Jahresende über die Rückkehr zur «Normalität» freue, stehen uns zahlreiche Herausforderungen bevor. Es sind spannende Aufgaben! Ich setze mich dafür ein, dass die Bemühungen meiner Vorgänger weitergeführt werden, damit die TPF auch in Zukunft ein attraktiver, innovativer Arbeitgeber bleiben, der nahe an der Bevölkerung und den Auftraggebern ist. Dabei gilt unser Augenmerk auch der anhaltend hohen Qualität aller unserer Dienstleistungen.

Es sind dies ehrgeizige Ziele, doch mit dem Teamgeist, der uns auszeichnet, können wir sie erreichen. Ich vertraue auf die Professionalität all derjenigen, die die TPF ausmachen: Mitarbeitende, Mitglieder der Geschäftsleitung und des Verwaltungsrats. Ich möchte Ihnen allen danken für die hervorragende Arbeit, die Sie im ganzen Jahr geleistet haben.

Les principales activités de 2022

01 janvier

SAP devient réalité

26 janvier

Début du chantier de Lys Energie **02** février

Lancement du CAS en Système ferroviaire 13 avril

> Projet pilote d'une station et de bus à hydrogène

18

février

La gare de

Gruyères fait

peau neuve

10 janvier

Adaptation provisoire de l'horaire

31 janvier

Georges Godel quitte ses fonctions **O7** février

47'000 km pour les navettes automatisées

22 février

Six millions de billets SMS vendus 21 juin

Didier Castella élu Président du Conseil d'administration O1 septembre

Ouverture officielle du Velâdzo Bulle

> 08 octobre

Un air de Far West 11 décembre

Développement marqué dans le Sud du canton



06 mai

Bus électriques pour quartiers historiques **4** juillet

Un bus à la demande à Estavayer-le-Lac 05 octobre

Park2City, une première en Suisse **11** décembre

Mise en service de la nouvelle gare de Bulle 19 décembre

Un billet de transport sans contact et sans cash



BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

En milliers de CHF

ACTIF	Notes	31.12.22	31.12.21	PASSIF	Notes	31.12.22	31.12.21
ACTIFS CIRCULANTS				DETTES A COURT TERME			
Liquidités		10 672	30 769	Dettes résultant de livraisons et de prestations	7	21 369	14 014
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	6 049	2 506	Autres dettes à court terme	8	7	184
Autres créances à court terme	2	2 701	2 027	Dettes financières à court terme		150	0
Stocks	3	2 436	2 254	Provisions à court terme	9	850	1 032
Comptes de régularisation actif	4	736	527	Comptes de régularisation passif	10	4 022	3 964
		22 593	38 084			26 398	19 194
ACTIFS IMMOBILISES				DETTES A LONG TERME			
Immobilisations financières		15	15	Autres dettes à long terme	11	480 851	432 369
Immobilisations corporelles	5	558 034	483 005			480 851	432 369
Immobilisations incorporelles	6	327	787				
		558 376	483 807				
TOTAL DE L'ACTIF		580 970	521 890	FONDS PROPRES			
				Capital-actions		68 730	68 730
				Réserves provenant de bénéfices cumulés		1 598	1 083
				Résultat de l'exercice		3 392	514
						73 720	70 328
				TOTAL DU PASSIF		580 970	521 890

ATTENTION

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

En milliers de CHF

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS	Notes	2022	2021
Indemnités/Subventions	12	34 812	29 362
Autres produits de l'activité principale		5 414	5 989
Produits des biens loués		450	376
Autres ventes et prestations de services		468	198
Prestations propres et refacturations internes		12 091	9 520
Pertes sur clients, variation du ducroire		0	38
Variation des stocks		11	1
		53 246	45 484
AUTRES PRODUITS			
Produits des travaux facturés		48	107
Produits accessoires		207	41
Indemnités reçues pour sinistres		85	0
		339	148
CHARGES DE MATIERES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS			
Charges de mat. ateliers, véhicules & installations		-910	-647
Prestations et travaux de tiers		-1 045	-575
Charges d'énergie pour l'exploitation		-1 274	-1 303
Charges des sociétés interco groupe TPF		-4 438	-4 210
Escomptes obtenus		0	5
		-7 668	-6 730
CHARGES DU PERSONNEL			
Salaires		-12 573	-12 593
Prestations reçues des assurances du personnel		298	196
Allocations, gratifications et indemnités		-836	-866
Charges sociales		-2 560	-2 523
Autres charges du personnel		-588	-147
Charges du personnel temporaire		-223	0
		-16 481	-15 934

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION,			
AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO	Notes	2022	2021
Charges de locaux		-176	-230
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploitation		-2 461	-4 651
Location d'objets mobiliers		-1	0
Charges de véhicules et transport		-19	-132
Location de véhicules		-39	0
Assurances choses, droits, taxes, autorisations		-1 354	-1 067
Charges d'énergie et évacuation déchets		-491	-331
Charges d'administration		-1 178	-455
Charges d'informatique		-398	-213
Frais de publicité, sponsoring et marketing		0	-1
Coûts non activables		-4 487	-838
Amortissements et ajustements de valeur		-15 506	-14 547
Résultat sur ventes d'actifs immobilisés		0	4
Charges pour travaux divers		-7	-68
Autres charges d'exploitation		0	-3
		-26 115	-22 532
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 322	436
RESULTAT FINANCIER			
Charges financières		-2	-1
Frais bancaires et taxes CCP		-1	-1
Produits financiers		3	3
Différences de change		72	5
		73	6
RESULTAT ORDINAIRE		3 394	442
Charges extra. & hors exploitation	13	-64	-333
Produits extra. & hors exploitation	14	62	405
		-2	72
		_	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers de CHF

	2022	2021
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 392	514
Amortissements de l'actif immobilisé	15 502	11 685
Amortissements additionnels	-7	2 851
Correction des amortissements des pièces d'échange	0	11
Gains provenant de la vente d'actifs immobilisés	0	-4
(Augmentation) / Diminution des créances résultant de livraisons et de prestations	-3 543	162
(Augmentation) / Diminution des autres créances à court terme	-674	3 030
(Augmentation) des stocks	-182	-531
(Augmentation) des comptes de régularisation actif	-209	-518
Augmentation / (Diminution) des dettes résultant de livraisons et de prestations	7 355	-13 849
(Diminution) des autres dettes à court terme	-177	-121
(Diminution) / Augmentation des provisions à court terme	-182	91
Augmentation / (Diminution) des comptes de régularisation passif	58	-5 757
Entrée / (Sortie) de liquidités provenant de l'activité d'exploitation	21 333	-2 435
Versement pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-90 053	-57 099
Versement pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-12	-65
(Sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-90 064	-57 164
Augmentation des autres dettes à long terme	48 633	71 840
Entrée de fonds provenant de l'activité de financement	48 633	71 840
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES	-20 098	12 240

	2022	2021
Justification: Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier	30 769	18 529
(dont 30'210 sur le compte réservé pour les investissements)		
Etat des liquidités au 31 décembre (dont 7'256 sur le compte réservé pour les investissements)	10 672	30 769
VARIATION DES LIQUIDITES	-20 098	12 240



VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

LITTIMMETS DE CITI	Capital-actions	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
ETAT AU 31.12.20	68 730	0	1 084	69 814
Gain annuel			514	514
Dissolution de réserves				0
Distribution de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Intérêts contrib. publiques art. 56 LCdF				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
ETAT AU 31.12.21	68 730	0	1 598	70 328
Gain annuel			3 392	3 392
Dissolution de réserves				0
Distribution de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Intérêts contrib. publiques art. 56 LCdF				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
ETAT AU 31.12.22	68 730	0	4 990	73 720

Le capital-actions est constitué de 68'730'000 actions nominatives de CHF 1.-.

ACTIONNAIRES	2022
Confédération	66,5%
Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA	33,5%

DETAIL DES RESERVES	31.12.22	31.12.21
Réserves 1 ^{ers} transferts CO - Swiss Gaap RPC	284	284
Réserves légales issues du bénéfice	15	15
PP reporté art. 67 LCdF - Ch. Fer INFRA	1 299	784
Résultat reporté	0	0
Résultat de l'exercice	3 392	514
TOTAL	4 990	1 598

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur. De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la nouvelle ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

Changement d'ERP

Au 01.01.2022, le groupe TPF a implémenté un nouvel ERP (SAP S/4 HANA). L'introduction de ce nouvel outil de gestion a engendré des changements de processus qui impactent la présentation des comptes et ne permet plus la comparaison entre 2021 et 2022 de certains groupes de comptes.

Notamment pour les charges et produits pour travaux divers facturés à des tiers, car dès 2022 ces postes sont présentés au brut alors qu'ils étaient présentés au net en 2021.

De nouveaux comptes techniques ont également été introduits au 01.01.2022, dont le reclassement des entrées marchandises/entrées factures car chaque dépense fait l'objet d'une commande de matériel ou de prestation et si celle-ci est livrée/prestée et non facturée, un reclassement est comptabilisé dans des comptes de transitoires.

LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUES :

Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon les critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, de réserve ou provenant d'une propre fabrication et d'huile de chauffage. Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat. Les pièces provenant de la propre fabrication sont valorisées au prix de revient. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces

de rechange. Un amortissement de 10 % est appliqué annuellement. L'huile de chauffage est valorisée sur le prix moyen d'achat.

Immobilisations

Dès le 01.01.2017, l'indemnité pour les amortissements ordinaires planifiés versée par la Confédération est égalisée avec les amortissements réels. Le solde positif ou négatif est comptabilisé contre les contributions d'investissements.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

Terrains non bâtis 0
Biens fonds 0

Parcours de 1.5% à 3% de 2% à 12.5% de 2% à 12.5% Installations de 3% à 10% Véhicules ferroviaires de 4% à 12.5% Véhicules routiers de 6% à 20% Biens meubles de 8% à 20%

Les nouvelles immobilisations mises en service dès le 01.01.2021 ont été traitées selon les taux d'amortissements techniques, soit les RTE 29900 exigences minimales et les recommandations de la branche au sujet de la direction financière et contrôle de gestion de la convention de prestations éditée par l'Union des transports publics (UTP) le 26.02.2019. Cette nouvelle norme technique a été adoptée par les entreprises d'infrastructure publique en vue d'établir le rapport sur l'état du réseau, selon les instructions transmises et approbation par l'Office fédéral des transports publics (OFT). Cette nouvelle norme est effective dès le 01.01.2021, hors en accord avec l'OFT, TPF INFRA a décidé de les appliquer dès le 01.01.2020.

Dès lors, les taux d'amortissements appliqués pour ces nouvelles immobilisations sont les suivants :

Terrains non bâtis 0
Biens fonds 0

Parcours de 0.66% à 6.66%

Bâtiments, quais de 1% à 10% Installations de 1.43% à 50% Véhicules ferroviaires de 2% à 10% Véhicules routiers de 2% à 20% Biens meubles de 5% à 50%

Les marges d'amortissements résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels informatiques. Les amortissements appliqués sont respectivement de 20%.

Autres dettes à long terme

Il s'agit des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions sont conditionnellement remboursables. Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le groupe a une

obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est assurée par Copré - Collective de Prévoyance. Le taux de couverture au 31.12.2022 est supérieur à 100%. Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des cotisations.

Propres prestations

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m² qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

Facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC

Dès 2018, la facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC se fait en frais primaires via la facturation et non plus via les prestations internes. Elle est désormais comptabilisée dans les Prdts locat. sillons et non plus dans les Produits des sociétés interco groupe TPF.

Subventions de tiers

Dès 2019, les subventions de tiers et le bénéfice en cas d'aliénation d'actifs immobilisés sont comptabilisés contre les indemnités d'amortissements.

En milliers de CHF

1	CREANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS	31.12.22	31.12.21
	Créances envers des clients tiers	2 758	348
	Créances envers des entités du groupe	3 291	2 158
	TOTAL	6 049	2 506
2	AUTRES CREANCES A COURT TERME	31.12.22	31.12.21
	Autres créances	6	6
	Autres créances envers des entités du groupe	0	286
	Créances fiscales et droits de douane	2 695	1 736
	TOTAL	2 701	2 027
3	STOCKS	31.12.22	31.12.21
	Approvisionnements ateliers / Énergie et matières consommation	2 382	2 227
	Stock mazout / huile de chauffage	54	27
	TOTAL	2 436	2 254
4	COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	31.12.22	31.12.21
	Actifs transitoires	324	0
	Créances envers des entités du groupe	96	162
	Commissions de courtage à recevoir de TPF Holding suite à l'audit de l'OFT	316	366
	TOTAL	736	527



En milliers de CHF

5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 1/2)	Terrains non bâtis	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de construction	Autres immobilisations corporelles	Total
	VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	0	8 083	194 401	51 464	141 958	12 108	129 311	62	537 389
	Entrées							57 099	14	57 113
	Sorties		-15	-293	-195	-130	-83		-19	-734
	Reclassifications		788	5 692	5 130	5 117	944	-17 672		0
	Reclassifications Swiss GAAP RPC		15			11 897				11 912
	VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	0	8 871	199 800	56 400	158 843	12 969	168 739	57	605 679
	CORR.DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	0	-11	-45 011	-9 500	-45 200	-5 493	0	-29	-105 245
	Amortissements planifiés			-4 274	-892	-5 587	-622		-3	-11 377
	Dépréciations d'actifs			-379	-118	-2 139				-2 635
	Sorties			140	195	81	83			500
	Amortissements des subventions					-3 915				-3 915
	Reclassifications Swiss GAAP RPC									
	CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	0	-11	-49 524	-10 315	-56 761	-6 031	0	-32	-122 673
	VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	0	8 072	149 389	41 964	96 759	6 61 6	129 311	33	432 144
	VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	0	8 860	150 276	46 085	102 082	6 938	168 739	25	483 006

La catégorie d'immobilisation «Indemnités/Participations» n'existe pas selon les catégories d'installations RTE 29900 de l'Union des transports publics. C'est pourquoi ces indemnités ont été reclassées dans les catégories correspondantes (KCHF 15 Biens fonds et KCHF 11'897 Installations).

En milliers de CHF

5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 2/2)	Terrains non bâtis	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de construction	Autres immobilisations corporelles	Total
	VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	0	8 871	199 800	56 400	158 843	12 969	168 739	57	605 679
	Entrées							94 525	22	94 547
	Sorties			-1 316	-1 067	-2 629	-100	-4 487	-68	-9 668
	Reclassifications		401	45 410	39 007	46 226	822	-132 104		-238
	Reclassifications Swiss GAAP RPC		1	-183	11 111	-11 723	795	0		0
	VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.22	0	9 272	243 711	105 451	190 717	14 486	126 673	11	690 321
	CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	0	-11	-49 524	-10 315	-56 761	-6 031	0	-32	-122 674
	Amortissements planifiés			-4 704	-1 997	-6 438	-695		29	-13 804
	Dépréciations d'actifs									
	Sorties			663	1 067	2 151	100			3 981
	Reclassifications Swiss GAAP RPC			854	-3 793	3 764	-614			210
	CORR.DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.22	0	-11	-52 711	-15 038	-57 284	-7 240	0	-3	-132 287
	VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	0	8 860	150 276	46 085	102 082	6 938	168 739	25	483 005
	VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.22	0	9 261	191 000	90 413	133 433	7 246	126 673	8	558 034

En milliers de CHF

6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Indemnités / Participations	Logiciels informatiques	Immobilisations incorporelles en cours de construction	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	11 911	2 073	0	13 984
Entrées		65		65
Sorties				
Reclassifications				
Reclassifications Swiss GAAP RPC	-11 911			-11 911
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	0	2 138	0	2 318
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	-3 704	-1 252	0	-4 956
Amortissements planifiés		-311		-311
Dépréciations d'actifs				
Sorties				
Reclassifications				
Reclassifications Swiss GAAP RPC	3 704	211		3 915
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	0	-1 352	0	-1 352
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	8 207	821	0	9 028
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	0	786	0	786
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	0	2 138	0	2 138
Entrées			12	12
Sorties				
Reclassifications		238		238
Reclassifications Swiss GAAP RPC		0		0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.22	0	2 377	12	2 388
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	0	-1 352	0	-1 352
Amortissements planifiés		-497		-497
Dépréciations d'actifs				
Sorties				
Reclassifications Swiss GAAP RPC		-211		-211
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.22	0	-2 060	0	-2 060
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	0	786	0	786
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.22	0	317	12	327

En milliers de CHF

7 DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS	31.12.22	31.12.21
Dettes envers des tiers	17 261	12 554
Dettes envers des entités du groupe	4 108	1 460
TOTAL	21 369	14 014

8 AUTRES DETTES A COURT TERME	31.12.22	31.12.21
Autres dettes envers des entités du goupe	0	113
Autres dettes envers des tiers	7	71
TOTAL	7	184

9	PROVISIONS	Autres	Total
	PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.20	941	941
	Constitution	91	91
	Utilisation		
	Dissolution		
	PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.21	1 032	1 032
	PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.21	1 032	1 032
	Constitution		
	Utilisation		
	Dissolution	-182	-182
	PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.22	850	850

Les autres provisions se composent essentiellement des provisions pour vacances et heures supplémentaires.



En milliers de CHF

10 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	31.12.22	31.12.21
Marchandises / prestations reçues et non facturées Prestations Projets	2 044	760
Marchandises / prestations reçues et non facturées Prestations exploitation	193	0
Dettes CT envers une entité du groupe	17	6
Transitoire pour litige projet Châtel-Saint-Denis	1 438	2 000
PT envers une entité du groupe (surcoûts liés aux chantiers BUL-BROF)	0	848
Prestations exploitation	24	16
Commissions de courtage à payer aux commanditaires	288	333
Amotissements sur immobilisation	19	0
TOTAL	4 022	3 964

11 AUTRES DETTES A LONG TERME	31.12.22	31.12.21
Autres dettes envers cantons / Confédération	480 851	432 369
TOTAL	480 851	432 369

Les autres dettes envers les cantons et la Confédération représentent des subventions conditionnellement remboursables.

12	INDEMNITES/SUBVENTIONS	2022	2021
	Indemnités d'exploitation Confédération	14 143	13 968
	Indemnités d'amortissement Confédération	20 691	15 294
	Subventions CMOE	-21	100
	TOTAL	34 812	29 362
13	CHARGES EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2022	2021
	Charges concernant des exercices précédents	19	0
	Commissions de courtage à payer aux commanditaires	46	-333
	TOTAL	64	-333

14 PROD. EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2022	2021
Produits concernant des exercices précédents Commissions de courtage dues par TPF Holding suite à l'audit de l'OFT	17 46	6
Contrats de raccordement au réseau 2019-2020	0	66
TOTAL	62	405

AUTRES INFORMATIONS

En CHF

15 COMPTES D'INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE	2022	2021
Valeur comptables investissements d'infrastructure (détail voir notes 5 & 6)	431 669 008	315 027 431
16 VALEURS D'ASSURANCES CHOSES ET RESPONSABILITE CIVILE	2022	2021
Immeubles	56 679 300	57 504 600
Chemin de fer (y compris mobilier, installations et véhicules)	135 376 219	123 922 142
Service des automobiles (y compris mobilier, installations et véhicules)	7 352 546	7 005 047
Remorques travail TEUPEN	201 400	201 400
Matériel informatique	1 458 839	1 458 839
RC entreprise chemin de fer (infrastructure)	100 000 000	100 000 000
RC flotte véhicules de service	105 000 000	105 000 000
RC Maître ouvrage	20 000 000	20 000 000

17 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE LA CLOTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération.

Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à l'approbation des comptes par le conseil d'administration.

18 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office fédéral des transports (OFT) renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

Selon l'art. 4, al. 4, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

En vertu de l'art. 6, al. 1, let. a, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions, pour la première fois avec les comptes annuels 2020.

Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision des TPF sur mandat du Conseil d'administration de la société TPF INFRA au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions a été porté à la connaissance du Conseil d'administration de la société TPF INFRA.

19 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a entériné les comptes 2022 durant sa séance du 27.04.2023.



PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant: En CHF

BENEFICE DE L'EXERCICE	3 392 232
Report des résultats reportés de l'exercice précédent	1 298 804
Attribution à la réserve selon art. 67 LCdF	3 392 232
RESULTATS REPORTES A NOUVEAU	4 691 036



mazars

Mazars SA Rue de Romont 29-31 CH-1700 Fribourg

Tel: +41 26 351 21 30 www.mazars.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Infra (TPF INFRA) SA, Givisiez

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Infra (TPF INFRA) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 15 à 28) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



mazars

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration, n'était pas suffisamment documenté et appliqué sur tous les points essentiels pour le processus « clôture des comptes annuels et préparation des états financiers », eu égard aux critères de taille, de complexité de la société.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA

Pierre-Alain Coquoz Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable) Joël Schneuwly Expert-réviseur agrée



« ENSEMBLE, BÂTISSONS VOTRE MOBILITÉ »

